



Qu'est-ce que le métier d'infirmier anesthésiste diplômé d'État?

L'infirmier anesthésiste diplômé d'État (IADE) réalise des soins infirmiers d'anesthésie et/ou de réanimation concourant au diagnostic, au traitement et à la recherche. Il accompagne le patient, dans les domaines de l'intervention chirurgicale, du traitement de la douleur, de l'urgence ou de la réanimation. L'IADE met en œuvre des mesures qui garantissent la sécurité des patients en anesthésie-réanimation dans la période péri-interventionnelle.



École d'infirmiers anesthésistes
CHU Amiens-Picardie – Site Sud (entrée secondaire)
Bâtiment des écoles et des instituts
30 Avenue de la Croix Jourdain
Tél : 03 22 45 60 48
ecoleiade.secretariat@chu-amiens.fr

Devenir infirmier anesthésiste

L'IADE sur le terrain assure le suivi et la formation de l'étudiant en collaboration

avec le médecin anesthésiste-réanimateur (MAR)

- Organise les activités d'apprentissage en lien avec le référentiel de compétences
- Travaille en duo avec l'étudiant et le laisse progressivement mener des activités en autonomie
- Le guide, explique les risques, la réglementation, indique ce qui est conforme aux bonnes pratiques
- L'accompagne dans sa réflexion et l'explicitation des situations
- Nomme les savoirs utilisés
- L'encourage dans ses recherches et sa progression
- Fait le point de façon régulière avec le tuteur

L'IADE est garant de la progression

- Organise le parcours de stage en fonction des objectifs
- Assure un accompagnement individuel (entretien)
- Met en relation l'étudiant avec les professionnels de proximité
- Autorise l'étudiant à participer à des activités de soins en dehors de l'unité.
- Travaille avec les formateurs de l'école
- Propose des solutions en cas de difficulté
- Transcrit les progrès de l'étudiant
- Évalue le stage avec le Cadre de Santé après avoir recueilli l'avis des professionnels de proximité.



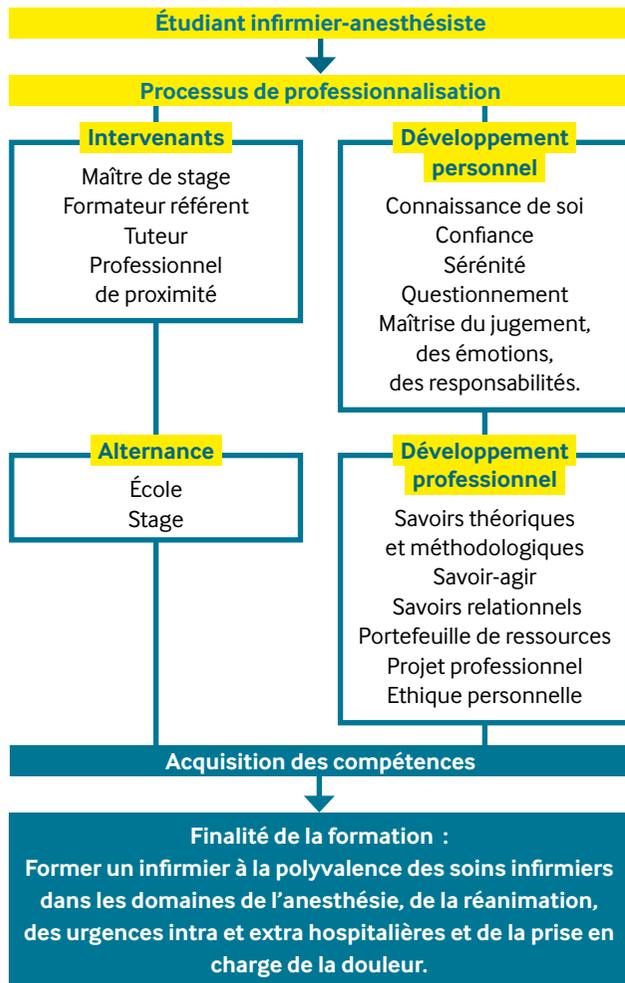
Spécialisation



ÉCOLE RÉGIONALE D'INFIRMIERS ANESTHÉSISTES

Mise en place de la formation conduisant à la reconnaissance du grade de Master au diplôme d'État. Le référentiel de formation des infirmiers anesthésistes a pour principe l'approche par la compétence que l'on peut définir par un ensemble de savoirs faire, comportements et connaissances mobilisés dans une action et adaptés aux exigences d'une situation. Arrêté du 23 juillet 2012 modifié le 17 janvier 2017.

+ D'INFOS
www.chu-amiens.fr
rubrique « Étudiants »



L'équipe pédagogique

- **Directeur :** Fabrice GOBEAUT gobeaut.fabrice@chu-amiens.fr
- **Directeur scientifique :** Hervé DUPONT
dupont.herve@chu-amiens.fr
- **Les cadres de santé formateurs de l'école :**
Vincent HERIN – Responsable pédagogique
herin.vincent@chu-amiens.fr 03 22 45 54 86
Dominique KAZMIERCZAK
kazmierczak.dominique@chu-amiens.fr 03 22 45 60 30
- **Le secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16 h30**
Anne BILLARD ecoleiade.secretariat@chu-amiens.fr
03 22 45 60 48

Le référentiel de formation repose sur le référentiel d'activités et le référentiel de compétences

Référentiel d'activités de l'IADE

- 1 — Préparation et organisation du site et du matériel d'anesthésie en fonction du patient, du type d'intervention et du type d'anesthésie
- 2 — Mise en œuvre et suivi de l'anesthésie et de l'analgésie en fonction du patient, de l'intervention et de la technique anesthésique
- 3 — Mise en œuvre et contrôle des mesures de prévention des risques, opérations de vigilance et traçabilité en anesthésie-réanimation
- 4 — Information, communication et accompagnement du patient tout au long de sa prise en charge
- 5 — Coordination des actions avec les autres professionnels
- 6 — Veille documentaire, études, travaux de recherche et formation continue en anesthésie-réanimation, douleur et urgences
- 7 — Formation des professionnels et des futurs professionnels

Référentiel de compétences

- 1 — Anticiper et mettre en place une coordination du site d'anesthésie en fonction du patient, du type d'intervention et du type d'anesthésie
- 2 — analyser la situation, anticiper les risques associés en fonction du type d'anesthésie, des caractéristiques du patient et de l'intervention et assurer la prise en charge anesthésique
- 3 — Mettre en œuvre et adapter la procédure d'anesthésie en fonction du patient et du déroulement de l'intervention
- 4 — Assurer et analyser la qualité et la sécurité en anesthésie réanimation
- 5 — Analyser le comportement du patient et assurer un accompagnement et une information et une information adaptée à la situation d'anesthésie
- 6 — Coordonner ses actions avec les intervenants et former des professionnels dans le cadre de l'anesthésie-réanimation, de l'urgence intra et extrahospitalière et de la prise en charge de la douleur
- 7 — Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques dans les domaines de l'anesthésie, la réanimation l'urgence et l'analgésie

La formation

Le dispositif de formation : 3640 heures
4 semestres de 30 ECTS
(120 ECTS Européen Crédit Transfert System)

- **Formation théorique :** 910 heures dont informatique 15 heures et Anglais 60 heures
- **Formation clinique :** 2030 heures
- **Stages secteurs anesthésie réanimation, urgences :** 28 semaines en 1^{re} année - 30 semaines en 2nde année dont 4 semaines au sein d'une équipe de recherche
- **Travail personnel guidé (TPG) :** 350 heures
- **Congés réglementaires :** 25 jours par année
- **DU douleur**

Sept types d'UE à valider sont mises en place :

- UE.1 : Sciences humaines, sociales et droit
- UE.2 : Sciences physiques, biologiques et médicales
- UE.3 : Fondamentaux anesthésie, réanimation, urgences
- UE.4 : Exercice du métier d'IADE
- UE.5 : Etudes et recherche en santé
- UE.6 : Intégration des savoirs
- UE.7 : Mémoire professionnel

L'évaluation et la certification des élèves :

- 60 crédits pour les unités d'enseignement
 - 60 crédits pour la formation pratique en stage
- Chaque compétence s'obtient de façon cumulée par la validation de la totalité des unités d'enseignement en relation avec la compétence et par l'acquisition de l'ensemble des éléments de la compétence évalués en stage.

- **Validation semestrielle par un jury présidé par le directeur de l'université**
- **Attribution du diplôme d'Etat par un jury présidé par le directeur de la DRJSCS**
- **Reconnaissance du grade de master par le directeur de l'université.**

Retrouvez l'école d'IADE sur www.chu-amiens.fr
Rubriques Étudiants

